



Le mot du maire

Chers amis,

Le mandat que vous nous avez confié touche à sa fin, je vous remercie, toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces six dernières années.

Être maire n'est pas une chose facile, et c'est avec ténacité qu'il a fallu gérer la commune « en bon père de famille », mais également défendre notre projet Leclerc et parfaire la connaissance de la réglementation nationale. Il a fallu prévenir les troubles à l'ordre public, veiller et garantir la sécurité des concitoyens, mettre en œuvre des politiques pour les enfants, les personnes âgées, les plus démunis. J'ai pu réussir grâce à l'aide de l'équipe municipale. Notre bilan est satisfaisant.

De plus, lors du dernier conseil municipal, les comptes de gestion de l'année 2013 ont été votés à l'unanimité. J'invite celles et ceux, qui le souhaitent, après avoir pris rendez-vous au secrétariat, à venir en Mairie les consulter ainsi que le registre des délibérations.

Je remercie les élus qui m'ont aidé et encouragé. Je les salue pour leur fidélité et leur efficacité.

Merci au personnel communal, administratif et technique, qui fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une très grande qualité de service.

Merci à toutes les associations qui animent notre village, merci aux membres du CCAS pour leur discrétion et leur efficacité.

Encore une fois merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu et accompagné tout au long de ce mandat.

A bientôt

Amitiés

Dératisation

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT 59

Ville de : **BUGNICOURT**
CAMPAGNE GENERALE
DE
DERATISATION

La Municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, a décidé de procéder à une dératisation générale de la commune.
Cette opération gratuite se poursuivra durant les dates suivantes :

15 MARS 2014 - MATIN

Le résultat escompté, la destruction de rats auteurs de dégâts considérables et agents de transmission de maladies, ne sera atteint qu'avec la collaboration totale de chacun.

La Municipalité adresse donc un pressant appel à la population et demande aux propriétaires, aux concierges d'immeubles, aux locataires de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux spécialistes de ANCHAIN TRADE SERVICES S.A.R.L. (Tel : 03.27.71.02.45) chargés des opérations et leur faciliter l'accomplissement de leur tâche.

En rappelant que les produits utilisés, sous réserve qu'ils ne soient pas ingérés, ne présentent de danger ni pour les personnes, ni pour les animaux domestiques, la Municipalité ne saurait trop insister, auprès des administrés, pour les engager à s'associer étroitement à cette opération.

Pour tous renseignements, s'adresser aux SERVICES MUNICIPAUX où en cas d'absence lors du passage des équipes, vous pourrez vous procurer gratuitement les produits raticides.

Le MAIRE

L'APEB

BUGNICOURT
ENTRE DOULAI ET CAMBRAI
bourse d'échange de pièces détachées

EXPOSITION DE
**VOITURES ANCIENNES
ET D'EXCEPTION
MOTOS**

13 Avril 2014

Entrée visiteurs : 1 €
Gratuit pour les occupants
des véhicules exposés

Renseignements et inscription :
06 65 54 89 78
Mail : apeb.bugnicourt@jeahoo.fr
Formulaire d'inscription à télécharger à :
<http://www.apeb-bugnicourt.fr/insc.html>

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
De 9 h à 18 h au stade

ORGANISE PAR L'APEB
LES FONDS RECUEILLIS A CETTE OCCASION SERVIRONT POUR L'ÉCOLE

**PLUS DE 320 VOITURES CETTE ANNEE
lors de la 2ème édition le 7 avril dernier,
ON VOUS ATTEND NOMBREUX L'AN PROCHAIN**



ÉLECTIONS MUNICIPALES

COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Avec votre carte d'électeur, pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo
- Permis de chasser avec photo
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange

Le bureau de vote se situera

Heures d'ouverture : 8h00 – 18h00

- Au préau couvert de l'école M Pagnol
- L'accès se fera par la rue de l'Eglise

CALENDRIER PREVISIONNEL DES FETES, CEREMONIES ET MANIFESTATIONS 2014

- MARS**
- S. 8 : Concours de belote organisé par le Club de Foot à la Salle des Fêtes
 - D. 16 : Après-midi dansant organisé par le Club de l'Amitié à la Salle des Fêtes
 - D. 23 : Elections Municipales
 - D. 30 : Elections Municipales
- AVRIL**
- D. 13 : Exposition de voitures anciennes organisée par l'APEB
 - S. 19 : Course aux œufs de Pâques au stade
- MAI**
- J. 1^{er} : Repas annuel du comité des bénévoles de la fête du bœuf
 - J. 8 : Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 - Rendez-vous à 11 h 30
: Dépôt de gerbe au monument aux morts – vin d'honneur
 - D. 11 : Après-midi pétanque organisé par l'A.P.E.B.
 - V. 23 : Fête des voisins
 - S. 24 : Célébration de la fête des Mères
 - D. 25 : Elections Européennes
- JUIN**
- S. 7 : Concours de belote organisé par le Club de Foot à la Salle des Fêtes
 - S. 21 : Fête de la musique
 - S. 28 : Fête de l'école Marcel Pagnol
- JUILLET**
- L. 14 : FETE NATIONALE
à 11 h 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur
Jeux divers au stade - barbecue - feu de camp
- AOÛT**
- D. 31 : **26^{ème} FETE DU BŒUF** – Cuisson d'un bœuf entier à la broche – Brocante/vide grenier Expos
– repas spectacle sous chapiteau – défilé du géant bœuf « Bugnus » et Ch'tiot beu
- SEPTEMBRE**
- S. 20 : Repas des Aînés
- OCTOBRE**
- D. 5 : Journée portes ouvertes organisée par le Club de l'Amitié à la salle des fêtes
 - D. 5 : 6^{ème} Rando VTT organisée par le VTT Bugnicourt Club
 - S. 11 : Concours de belote organisé par le Club de Foot à la Salle des Fêtes
 - D. 19 : Ducasse de St GHISLAIN – Manège – Défilé
 - V. 31 : Après-midi Halloween pour nos diabolotins et diabolotines
- NOVEMBRE**
- M. 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918 – Rendez-vous à 11 h 30
- Dépôt de gerbes au monument aux morts
- Vin d'honneur
- Repas des anciens combattants à la salle des fêtes
 - D. 16 : Assemblée générale de la fête du bœuf à la salle des fêtes
- DECEMBRE**
- D. 7 : Pot de l'amitié des fêtes de St Eloi-Ste Barbe salle du bas de la Mairie à 11 h
- Dépôt de gerbe au monument pour honorer les morts pour la France durant la
Guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.
 - D. 7 : Activités organisées au profit du Téléthon par les Associations locales et la
municipalité
 - V. 12 : Fête de Noël de l'école à la Salle des Fêtes
 - S. 13 : Distribution des colis de Fin d'Année aux aînés à la salle des fêtes
par le C.C.A.S à 15 h 00
 - S. 20 : Arbre de Noël Municipal à la Salle des Fêtes
- JANVIER 2015**
- D. 11 : Cérémonie des Vœux au Maire à la Salle des Fêtes à 11 h 00

(Les dates et les manifestations pourront être modifiées en cours d'année)